

Achillée maritime

Achillea maritima (L.) Ehrend. & Y.P.Guo



© CBNB, P. Lacroix

FAMILLE : Asteraceae

SYNONYMES :

Diotis maritima (L.) Sm. ;
Otanthus maritimus (L.) Hoffmanns. & Link ;
Diotis candidissima Desf.
Diotis maritima (L.) Sm.

NOMS VERNACULAIRES :

Achillée maritime ;
Diotis blanc ;
Diotis cotonneuse ;
Diotis maritime ;
Othanthe maritime ;
Santoline-cyprès.

TYPE BIOLOGIQUE : hémicryptophyte

TAILLE : 30 – 40 cm

FLORAISON : juillet - septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine : préoccupation mineure (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) ;
- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain – annexe 1 (Magnanon, 1993) ;
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne : vulnérable (Quéré et al., 2015)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Espèce protégée au niveau régional (arrêté du 23 juillet 1987)

L'Achillée maritime se développe dans des habitats protégés au titre de la directive Habitats Faune Flore qui peuvent, s'ils sont situés dans des sites Natura 2000, bénéficier de mesures particulières de préservation.

Description

L'Achillée maritime est une plante vivace recouverte d'un épais duvet cotonneux blanc, émettant une odeur forte. Elle mesure environ 15 à 30 cm de haut.

La souche est robuste et allongée, elle porte deux sortes de touffes de tiges : des tiges stériles et des tiges fertiles, florifères. Ces tiges sont ascendantes ou dressées, simples ou ramifiées seulement au sommet.

Les feuilles sont nombreuses, sessiles, alternes. Elles sont oblongues obtuses, très laineuses, entières ou crénelées. Elles sont d'abord étalées puis elles se réfléchissent.

Les capitules sont peu nombreux, disposés en corymbe assez dense. Ils ont un diamètre de 0,7 à 1 cm et sont courtement pédicellés. L'involucre est hémisphérique à bractées nombreuses, imbriquées, ovales, blanchâtres cotonneuses. Le réceptacle est convexe, à paillettes larges ovales, scarieuses, pliées en gouttière, laineuses au sommet.

Les fleurs jaunes sont toutes tubulées et hermaphrodites, elles dépassent légèrement l'involucre. Le tube de la corolle est comprimé, prolongé à la base par deux appendices membraneux (= deux oreillettes), obtus, enveloppant une grande partie de l'ovaire.

Les fruits sont des akènes blanchâtres, comprimés, à cinq côtes obtuses et dépourvus d'aigrettes.

Confusions possibles

Espèce facile à reconnaître, pas de risque de confusion avec les autres espèces poussant dans le même milieu.

Écologie

L'Achillée maritime est une plante pionnière qui se développe au sein des pelouses de la dune embryonnaire et de la dune mobile.

La dune embryonnaire correspond aux premières accumulations de sable au contact des hauts de plage. L'apport en sable peut être important au cours d'une année, les plantes telles que l'Achillée maritime doivent ainsi faire face à un ensablement quasi-permanent.

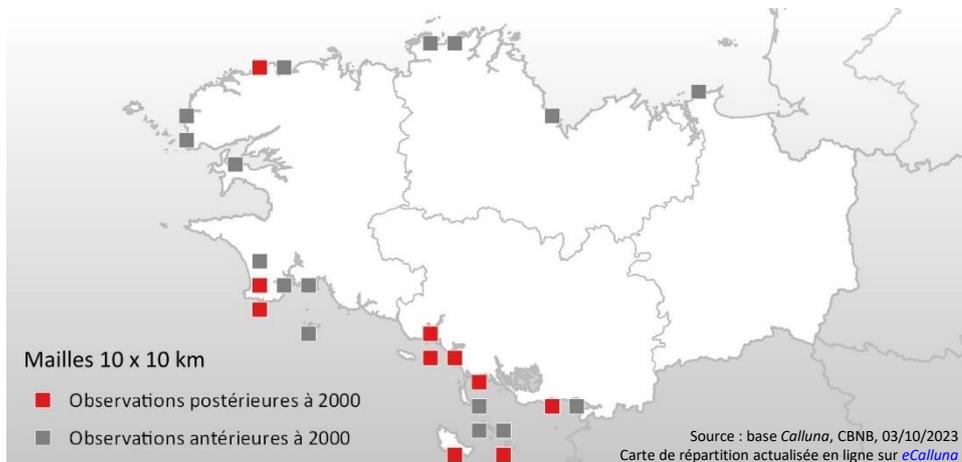
La dune mobile, également appelée "dune blanche" se développe en arrière des dunes embryonnaires, par accumulation de sable. Le substrat sableux est pauvre en nutriments et très drainant.

Les plantes des dunes embryonnaires et mobiles sont adaptées aux conditions de sécheresse et à l'exposition aux embruns et aux vents forts. Elles supportent également un saupoudrage sableux.

© CBNB, L. Delbassus



Répartition de l'espèce en Bretagne



COMMUNES OÙ L'ESPÈCE EST PRÉSENTE EN BRETAGNE

(observations postérieures à 2000) :

FINISTÈRE : Guissény, Treffiagat, Tréguennec

MORBIHAN : Bangor, Erdeven, Gâvres, Hoëdic, Plouharnel, Plouhinec, Sarzeau

Atteintes et menaces identifiées en Bretagne

Les espèces des dunes mobiles et embryonnaires sont particulièrement sensibles aux effets des changements climatiques. Beaucoup de stations d'Achillée maritime ont disparu ces 20 dernières années en raison du recul du trait de côte et aux tempêtes. Ces phénomènes sont probablement la principale cause de la raréfaction de cette espèce vivace, qui de ce fait a du mal à se déplacer au fur et à mesure de la montée de la mer.

De surcroît, par le passé, une forte pression de l'urbanisation a été la principale raison de la raréfaction de son habitat (dunes embryonnaire et dunes mobiles). Cette pression a fortement diminué ces dernières années, mais les dunes restent des milieux très attractifs pour des activités de loisirs et pour certaines activités professionnelles. La surfréquentation constitue par conséquent également une importante menace pour l'Achillée maritime, par le piétinement, mais aussi par certains aménagements réalisés pour faciliter l'accès la mer.

Les dunes mobiles et embryonnaires sont des milieux instables de nature, elles sont tributaires des processus d'accumulation de sable et d'érosion. Tout aménagement ou phénomène naturel qui modifie l'équilibre sédimentaire est ainsi susceptible d'affecter les plantes inféodées à ces milieux : aménagements portuaires, tempêtes...

Gestion actuelle et préconisations

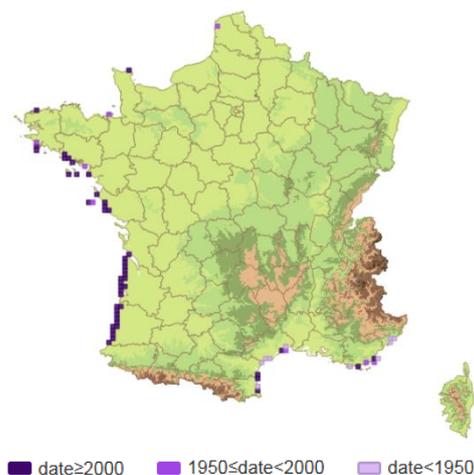
L'Achillée maritime se développe dans des milieux dont l'intérêt patrimonial est reconnu et de nombreuses dunes font l'objet de mesures de protection foncière ou réglementaire. Les dunes bénéficient souvent d'opérations de gestion, en particulier pour limiter les effets de la fréquentation. Cette gestion est généralement bénéfique à l'Achillée maritime.

Dans les années 2000, une opération de réintroduction de l'Achillée maritime a été tentée à Guissény, sans succès. Dans sa station historique, le milieu n'était plus favorable à l'espèce.

Préconisation :

- Porter à connaissance la présence de cette espèce rare et menacée pour que l'enjeu de sa préservation soit pris en compte dans d'éventuels aménagements et lors de manifestations sportives.
- Entretenir les aménagements de fréquentation du public, les adapter le cas échéant aux évolutions du milieu.
- Anticiper et accompagner les effets du changement climatique (remontée du niveau de la mer, tempêtes...) : permettre aux milieux meubles tels que les dunes de se "déplacer".
- Assurer une surveillance régulière de l'espèce, en particulier en baie d'Audierne où l'espèce est très rare et menacée par l'érosion. Dans certains sites Natura 2000, un suivi des stations est assuré ou envisagé, par exemple sur le massif dunaire de Gâvres-Quiberon et à Hoëdic.

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://siflore.fcbn.fr>, consulté le 05/10/2023

RÉPARTITION MONDIALE :

L'Achillée maritime est une espèce du littoral méditerranéen et atlantique. On la trouve sur toute la façade méditerranéenne et sur les côtes atlantiques nord du Maroc à l'Irlande. Elle est également présente dans plusieurs stations au Royaume-Uni, où elle reste très rare.

